



La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dont le siège social est situé à Saint-Jérôme, dessert une clientèle de plus de 30 400 élèves, répartis dans 55 écoles primaires, secondaires, centre de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle. La CSRDN emploie plus de 4100 employés dont 2071 sont des enseignants. Elle administre un budget de plus de 260 millions de dollars.

ENSEIGNANTS(ES) – AUTOBUS SCOLAIRES (MÉTIER UNIQUE)

Vous souhaitez devenir enseignant(e) pour la formation de la carte de compétence (métier unique) afin de répondre au milieu du transport d'écoliers, **le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme** est à la recherche d'un enseignant(e) pour diffuser les formations suivantes :

- Cours de base (15 heures)
- Cours d'appoint (6 heures)
- Cours de berline (6 heures)

Conditions d'embauche

- Les personnes intéressées doivent être titulaires d'un diplôme d'études secondaire (D.E.S) ou;
- Posséder une attestation d'équivalence de niveau secondaire (A.E.N.S) reconnue par le ministère de l'Éducation;
- Elles doivent aussi compter un minimum de 5 années d'expérience pertinente dans le transport scolaire;
- Posséder la carte de compétence « Métier Unique » valide.

Les personnes intéressées doivent compléter leur demande d'emploi en ligne en visitant notre site internet à l'adresse suivante : www.csrnd.qc.ca sous l'onglet **Carrière** pour ensuite se présenter au 995, rue Labelle à Saint-Jérôme afin de présenter les documents originaux et les photocopies des relevés de notes, diplômes à partir du secondaire 5, certificat de naissance, attestation d'expérience et spécimen de chèque.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. De plus, la Commission applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.